

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



HIEMSTRA, un fabricant tarnais de poêles de masse en Scop

Implantée dans le Tarn (81) et plus précisément à Prades, l'entreprise Hiemstra fabrique et installe sur toute la France des poêles de masse (poêle à accumulation et à restitution lente de chaleur) à hautes performances énergétiques depuis 1998. Cette entreprise dotée d'une belle expérience de 25 ans a été reprise en Scop par l'ensemble de ses salariés.



Une entreprise engagée dans l'éco-conception

Fondée en 1998 par Hélène MARCHAND et son compagnon, la société Hiemstra conçoit de A à Z des poêles de masse. Après quelques temps passés au sein de la Coopérative d'Activité et d'Emplois, *Regate*, ils ont créé et façonné un modèle de poêle éco-conçu à faible impact environnemental, le tout produit dans le Tarn.

Avec une expertise reconnue de 25 ans, l'entreprise rayonne aujourd'hui sur le territoire national. Elle vend et installe partout en France et travaille uniquement avec des particuliers. Pour ce faire, dès les premiers contacts entre le client et l'entreprise, cette dernière élabore des préconisations en fonction du projet (construction ou rénovation). Une fois le projet validé, les techniciens entrent en jeu et entament une tournée d'installation chez les clients.

S'appuyant sur l'écoute attentive de ses clients et en collaboration avec son bureau d'ingénierie et de design, Hiemstra a conçu et développé ses poêles avec un triple objectif : simplicité, efficacité et esthétique. Pour garantir une qualité constante, Hiemstra maîtrise l'ensemble du processus de production, depuis la matière première jusqu'à l'installation de chaque poêle et de son conduit.

Un état d'esprit Scop

Suite au départ à la retraite de la gérante, l'entreprise a été transmise en Société Coopérative et Participative en décembre dernier, à 5 salariés historiques (Romain, Mathieu, Franck, Jérémy et Céline), tout en gardant l'état d'esprit d'entreprise initial, « *Nous n'étions pas en Scop avant, mais tous les salariés étaient impliqués et nous voulions garder ce fonctionnement, à savoir gérer nous-même l'entreprise et avoir notre mot à dire sur les prises de décisions.* » confie Céline TALAGRAND, nouvelle gérante de Hiemstra. Le statut Scop s'est donc révélé comme une évidence pour effectuer cette transmission, « *Aujourd'hui, nous sommes 5 associés et 3 salariés non associés et ce statut nous correspond parfaitement. Les salariés sont le moteur de l'entreprise et à plusieurs on peut développer des meilleures idées et impliquer l'ensemble de l'équipe. L'Union Régionale nous a accompagné lors du montage en Scop et continue d'être à nos côtés au quotidien. Grâce aux nombreuses formations proposées sur la gestion, l'intelligence collective, la gouvernance, nous avons pu comprendre le réel fonctionnement de la Scop et ainsi avancer de façon plus sereine.* » ajoute Céline.



Malgré une année mouvementée par la reprise de l'entreprise, la Scop Hiemstra fait un très bon résultat en nette augmentation. Trois objectifs pour la coopérative : Acquérir en 2024 un atelier de production situé à proximité de leurs bureaux afin de gagner du temps et de faciliter le lien entre les services ; Travailler sur la communication de l'entreprise avec une refonte de sa page Facebook ; et Développer la notoriété de l'entreprise, en faisant connaître davantage son histoire, son produit mais aussi son statut coopératif.

HIEMSTRA
Puech Auriol, 81220 Prades
06.85.19.93.79
www.poele.com

hiemstra
POÈLES DE MASSE
L'EXCELLENCE FRANÇAISE

CONTACTS PRESSE

Service de presse

FLORENCE MILLET - 06 62 01 77 61 - florence@millet-rp.fr

URSCOP Occitanie Pyrénées

SOPHIE HEMARDINQUER - 06 32 83 37 90 - shemardinquer@scop.coop

À PROPOS DE L'URSCOP OCCITANIE PYRÉNÉES

www.scopoccitanie.coop



L'Union Régionale des Scop Occitanie pôle Pyrénées est une structure d'accompagnement à la création, reprise et transmission d'entreprises en coopératives.

Pour le développement des entreprises coopératives, l'URSCOP propose un service complet aux adhérents et aux porteurs de projet : accueil et suivi personnalisé, accompagnement juridique, solutions de financements adaptées à la création comme à leur développement, formations... Chaque année, ce sont plus de 50 projets de créations qui sont accompagnés.

Être adhérent, c'est intégrer un réseau coopératif dynamique. L'URSCOP fédère les Scop (Sociétés Coopératives et Participatives) et les Scic (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif) de l'ex-région Midi-Pyrénées, présentes dans tous les secteurs d'activité. La structure est soutenue par la Région Occitanie, le FSE, Toulouse Métropole et le Conseil Départemental de la Haute-Garonne.